Itinéraires balisés

Il s'agit d'itinéraires circulaires qui reviennent à leur point de départ, sauf les itinéraires marqués d'un astérisque (*). Ils sont conçus pour montrer la richesse du patrimoine naturel et culturel des différents paysages du parc. Ils sont généralement adaptés à toute la famille.

1 · Difficulté moyenne · 2 h 30 min · A→B 7 km
SL-C 50 Vers La Mola depuis Can Robert
Point de départ : carrer de les Boixaderes, s/n. Matadepera.

2 · Difficulté faible · 1 h · A→B 4 km
SL-C 51 La Torrota de Vacarisses
Point de départ : plaça de Joan Bayà. Vacarisses.

3 · Difficulté faible · 1 h 30 min · A→B 5,3 km
SL-C 52 Les cuves de la vallée d'El Flequer
Point de départ : route BV-1224, PK 4,1 (entre Rocafort et le Pont de Vilomara).

4 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 6,9 km
SL-C 53 De Sant Vicenç de Castellet à Sant Pere de Vallhonesta
Point de départ : plaça de l'Ajuntament. Sant Vicenç de Castellet.

5 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 5,8 km
SL-C 54 Vers La Mola depuis le col d'Estenalles*
Point de départ : Centre d'information d'El Coll d'Estenalles. Mura.

6 · Difficulté moyenne · 1 h 45 min · A→B 6 km
SL-C 55 Vers la source de Carlets
Point de départ : plaça de l'Ajuntament. Rellinars.

7 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 6,5 km
SL-C 56 Castillo de Pera
Point de départ : pont de la Muntada. Sant Llorenç Savall.

8 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 6,4 km
SL-C 57 La route de la pièrre sèche
Point de départ : plaça de l'Ajuntament. Rellinars.

9 · Difficulté moyenne · 1 h 30 min · A→B 4 km
SL-C 58 Le ruisseau de Talamanca
Point de départ : Point d'information de Talamanca.

10 · Difficulté faible · 1 h · A→B 3 km
SL-C 60 Chemin des conduites d'eau
Point de départ : plaça de Joan Bayà. Vacarisses.

11 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 6 km
SL-C 61 Vers Sant Jaume de Vallhonesta par le chemin des Maquis
Point de départ : chemin de Vallhonesta.

12 · Difficulté faible · 45 min · A→B 2,5 km
SL-C 62 La source d'El Janet
Point de départ : Point d'information de Talamanca.

13 · Difficulté faible · 1 h · A→B 3,4 km
SL-C 63 La fontaine de La Portella
Point de départ : Casa Nova de l'Obac. Terrassa. Itinéraire adapté jusqu'à l'Obac Vell.

14 · Difficulté moyenne · 1 h 15 min · A→B 5 km
SL-C 65 Chemin de Les Arenes
Point de départ : Aire de loisirs de Les Arenes. Castellar del Vallès.

15 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 7,1 km
SL-C 66 Les mille sources du ruisseau de Nespres
Point de départ : Centre d'information de Mura.

16 · Difficulté moyenne · 1 h 30 min · A→B 4,5 km
SL-C 67 Grottes, fermes et moulins
Point de départ : Centre d'information de Mura.

17 · Difficulté moyenne · 2 h · A→B 5 km
SL-C 69 Grotte de Mura
Point de départ : Centre d'information de Mura.

18 · Difficulté moyenne · 4 h 30 min · A→B 15 km
Le chemin royal du col de Davi*
Point de départ : La Barata, BV-1221, PK 9,2.

19 · Difficulté moyenne · 2 h 30 min · A→B 8,2 km
Du col d'Estenalles à Mura*
Point de départ : Centre d'information d'El Coll d'Estenalles. Mura.

* Itinéraires linéaires

Autres itinéraires qui traversent le parc

Sentiers de grande randonnée (GR)

GR 3 Sentier central de Catalogne
GR 4 Puigcerdà-Montserrat
GR 5 Sentier des belvédères, tronçon de Sant Llorenç Savall à Vacarisses
GR 96 Chemin de procession en direction de Montserrat
GR 97 Du Tordera au Llobregat
GR 173 Vallès naturel

Sentiers de petite randonnée (PR)

PR-C 30 Sentier de Sabadell
PR-C 31 Camí dels Monjos
PR-C 48 Itinéraire de nature – Itinéraire culturel
PR-C 145 Sentier de Sant Llorenç Savall

Les 3 monts www.els3monts.cat

Les distances des itinéraires ont été calculées via la plateforme GoolTracking et peuvent varier sensiblement si d'autres systèmes de mesure sont utilisés.

GR : sentier de grande randonnée de plus de 50 km, balisé au moyen de marques blanches et rouges.
PR : sentier de petite randonnée mesurant entre 10 et 50 km, balisé au moyen de marques blanches et jaunes.
SL : sentier local de moins de 10 km, balisé au moyen de marques blanches et vertes.

0 Itinéraire
Difficulté faible
Difficulté moyenne
Difficulté élevée
Durée approximative
A→B Distance totale
Brochure disponible

Votre opinion nous aide à nous améliorer

Vous pouvez remplir le questionnaire que vous trouverez en suivant le lien du QR.

Itinéraires balisés

@xarxadeparcs



Parc Natural de Sant Llorenç del Munt i l'Obac

Français


AC

Des falaises et des défilés. Le singulier paysage du parc est formé par des falaises et des monolithes de conglomérat rougeâtre (connu par les habitants du coin sous le nom de *pinyolenc*) qui contrastent avec le vert des pinèdes et des chênaies qui colonisent les flancs et les défilés de la montagne. Le monastère de Sant Llorenç del Munt, construit au sommet de La Mola, est le monument le plus emblématique d'un massif où les vestiges archéologiques néolithiques, les ermitages et les fermes abondent également.

EUROPARC Turisme Sostenible er Espais Protegits · Qualitat Turística · GeoParc Catalunya Central · 112 emergències

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS :
Année de déclaration de parc naturel : 1987
Année d'adoption du Plan spécial : 1972
Organisme de gestion : Département d'Espaces Naturels et d'Infrastructures Vertes du Conseil provincial de Barcelone.
Superficie du parc : 13 694 ha

Xarxa de Parcs Naturals de la Diputació de Barcelona
Parc del Castell de Montesquiu, Espai Natural de les Guilleries-Savassona, Parc Natural del Montseny, Sant Miquel del Fai, Parc Natural de Sant Llorenç del Munt i l'Obac, Parc del Montnegre i el Corredor, Parc de la Serralada Litoral, Parc de la Serralada de Marina, Parc Fluvial del Besòs, Parc Natural de la Serra de Collserola, Parc Agrari del Baix Llobregat, Parc del Garraf, Parc d'Olèrdola et Parc del Foix.

Xarxa de Parcs Naturals | Diputació Barcelona

Gerència de Serveis d'Espais Naturals
Àrea d'Espais Naturals i Infraestructura Verda
Comte d'Urgell, 187. 08036 Barcelona
Tel. 934 022 428
xarxaparcs@diba.cat · parcs.diba.cat

Parc Natural de Sant Llorenç del Munt i l'Obac

Français



FA



DO



AC

Conseils utiles pour visiter le parc

Les bonnes pratiques

Les espaces naturels protégés sont des endroits dans lesquels il est possible de pratiquer des activités en plein air et de découvrir notre patrimoine naturel et culturel. Utilisez le réseau de pistes et de sentiers balisés.

L'usage du vélo

- Respectez la priorité donnée aux promeneurs et évitez de les gêner.
- Adaptez votre vitesse au type de voie sur laquelle vous circulez. La vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 20 km/h.
- Circulez uniquement sur des routes, des pistes forestières ou des chemins de promenade de plus de 3 mètres de large.
- Pour des raisons justifiées, la circulation à vélo peut être restreinte de manière temporaire ou permanente dans certaines zones du parc.
- Veuillez suivre les conseils en matière de circulation motorisée.

La circulation motorisée

- La circulation des véhicules est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.
- Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Modérez votre vitesse afin d'éviter de renverser des personnes ou des animaux sauvages.
- Le bruit provoqué par certains véhicules porte préjudice aux espèces sensibles, comme les rapaces, qui peuvent abandonner leurs zones de nidification pour cette raison.
- L'érosion causée par les dérapages provoque l'apparition de nids-de-poule et de fossés sur le réseau routier. Circulez avec modération et mesure, en particulier sur les pentes et les sols mouillés.
- Ne vous garez pas devant les chaînes qui empêchent l'accès aux chemins, ni le long des routes.

Visiter le parc en toute sécurité

- Programmez votre itinéraire et emmenez toujours un plan pour vous orienter.
- Essayez d'emprunter toujours des sentiers ou des chemins marqués ou balisés.
- Portez des chaussures appropriées et des vêtements confortables, emportez de l'eau, des provisions, une veste, ainsi qu'une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire.
- Si vous vous déplacez en groupe, ne perdez pas de vue vos compagnons. N'abandonnez, ni ne laissez jamais derrière vous un compagnon de route.
- Le vent fort peut provoquer la chute de branches et d'autres éléments. Sur les crêtes, le risque d'accidents peut augmenter. En cas de vent intense, évitez les endroits exposés.
- En cas de brouillard, il est facile de se désorienter. N'abandonnez pas le chemin principal.
- En cas d'averses ou d'orages avec foudre, éloignez-vous des crêtes des sommets, des arbres isolés et des entrées de grottes. Une forêt dense et luxuriante peut servir d'abri.

Que faire avec les déchets

- Il incombe aux visiteurs d'emporter avec eux les déchets générés par leur activité et de les recycler.

Comment nous pouvons aider à éviter un incendie

- Il est interdit d'allumer des feux ou des barbecues en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- Il faut être très prudent envers tout élément comportant un risque d'incendie, comme les cigarettes, la circulation motorisée ou l'abandon de déchets.
- Donnez l'alerte si vous détectez un nuage de fumée suspect. Avertissez le 112.

Les animaux de compagnie

- Les propriétaires d'animaux domestiques doivent veiller à ce que leur comportement ne perturbe ni l'activité des habitants du parc, ni celle des autres visiteurs.
- Tenez votre chien en laisse. Veuillez faire particulièrement attention au comportement de vos chiens ou autres animaux de compagnie, surtout lorsque vous vous trouvez à proximité de personnes, d'une ferme ou d'un troupeau.
- Veuillez ne pas laisser les excréments des animaux par terre, en particulier dans des endroits fréquentés.
- N'abandonnez pas d'animaux domestiques ; cela constitue une négligence considérée comme une infraction. Ils peuvent devenir agressifs et nuisibles pour les écosystèmes naturels.
- Les chiens dangereux doivent porter une muselière en plus d'une laisse. Un chien dangereux est un chien désigné comme tel par la loi, mais aussi tout chien ayant un comportement agressif.

Autres recommandations

En cas de risque de chute de neige ou s'il a neigé, veuillez consulter l'état des routes et des pistes sur le site web du parc. Conduisez prudemment, respectez les panneaux de signalisation et les indications des gardes et des informateurs.

Le camping sauvage est interdit sous quelque forme que ce soit, y compris en camping-cars.

La présence et l'activité humaines ont laissé un ensemble de manifestations architecturales et artistiques au fil des ans. Il faut respecter ce riche patrimoine culturel.

Respectez la nature et la tranquillité de l'environnement. Évitez les bruits inutiles.

Respectez les activités agricoles et d'élevage. En effet, elles constituent le moyen de subsistance de nombre d'habitants du parc.

Les exploitations forestières sont des activités traditionnelles développées dans la plupart des parcs. L'élagage est régulé par la Loi forestière de Catalogne et la réglementation relative aux parcs.

Pour protéger la faune autochtone, il est interdit de libérer des animaux de compagnie ou étrangers qui pourraient la chasser de son habitat.

La chasse est régulée par la loi et n'est autorisée que sur les terrains de chasse existants. Si vous croisez une battue de sangliers, veuillez respecter les panneaux de signalisation et ne pas vous éloigner des chemins.

La circulation des chevaux est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.

Si vous ramassez des champignons, veuillez ne pas endommager la forêt en utilisant des outils ou en creusant la terre.

Les châtaignes et les pommes de pin sont l'aliment de plusieurs espèces animales, outre le fait de constituer une ressource économique pour les exploitants forestiers. Veuillez les ramasser avec modération et en demandant toujours aux propriétaires leur autorisation.

Le houx est un arbre rare servant de refuge et d'aliment à de nombreuses espèces animales. Il est protégé par la loi et l'arrachage, de cet arbre comme de ses parties, est sanctionné.

Le vol de drones à des fins récréatives n'est pas autorisé dans les espaces naturels faisant partie du réseau des parcs naturels de la Région de Barcelone, afin de ne pas perturber la nidification et le vol des oiseaux. Consultez la réglementation sur le site Web de l'Agence nationale de sécurité aérienne (AESA) (www.seguridadaerea.gob.es).

L'utilisation de drones n'est autorisée que dans le cadre d'activités professionnelles ayant pour objectif direct ou indirect l'amélioration des mesures de prévention et de conservation, ou à des fins informatives contribuant à la réalisation des objectifs des plans spéciaux de protection en vigueur.

Charte Européenne du Tourisme Durable

EUROPARC Turisme Sostenible en Espais Protegits

Le Parc naturel de Sant Llorenç del Munt i l'Obac est signataire de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETS), un outil de gestion qui permet de garantir que l'usage touristique du parc s'effectue de manière compatible à la conservation du territoire. Les entreprises suivantes ont obtenu cette reconnaissance européenne et participent à la stratégie touristique du parc afin de proposer des services de qualité pour un tourisme durable :

Restaurants

Aire de loisirs du torrent de l'Escaiola. Ctra. Talamanca, km 7. Matadepera.
p.santllorenc.escai@diba.cat

Aire de loisirs de Les Arenes. Ctra. Sant Llorenç B-124, km 12,3. Castellar del Vallès.
p.santllorenc.arenes@diba.cat

Aire de loisirs de la Riera de Nespres. Camí veïnal de Mura a Rocafort. Mura.
p.santllorenc.nespr@diba.cat

Cal Carter. Pl. Tomàs Viver, 1. Mura. Tel. +34 938 317 036. restaurant@calcarter.net

Can Vinyers. C/ Pompeu Fabra, s/n (Club de Golf de Matadepera). Matadepera.
Tel. +34 937 870 619. info@canvinyers.es

La Pastora. Ctra. de Terrassa a Rellinars B-122, km 9,8. Vacarisses.
Tel. +34 609 703 734. p.santllorenc.lapast@diba.cat

Hébergements

Appartements Cal Carter. Pl. Tomàs Viver, 1. Mura. Tel. +34 938 317 036.
apartaments@calcarter.net

El Salt, maison rurale et d'été. BV-1223, km 1,3. Mura. Tel. +34 938 025 405.
adnelsalt@gmail.com

Entreprises d'éducation à l'environnement

Bages Terra de Vins. C/ Muralla del Carme, 15, 1r. Manresa. Tel. +34 686 108 724.
bagesterradevins@bagesterradevins.cat

GAIA - Serveis Ambientals. C/ Sant Josep, 4. Moià. Tel. +34 938 300 542.
montseca@gaiamoia.com

Centre d'Interpretació del Medi Ambient. CIMA. Ctra. de Terrassa a Rellinars B-122, km 9.
Vacarisses. Tel. +34 937 855 461. p.santllorenc.obac@diba.cat

Emocions. C/ Llac de Vall Paradís, 3. Terrassa. Tel. +34 937 850 988. info@emocions.cat

Rossinyol Nou. Camí de la Vall d'Horta, Rossinyol Nou. Sant Llorenç Savall.
Tel. +34 661 165 995. info@rossinyolnou.cat

Biosfera, associació d'educació ambiental. C/ Anselm Clavé, 1, 2-1.
L'Hospitalet de Llobregat. Tel. +34 935 182 100. biosferaeduca@gmail.com

3turons. C/ de la Font Vella, 28, Terrassa. Tel. +34 722 753 858.

Activités agroalimentaires

Casa Museu Molí del Mig. Raval de Mura, s/n. Mura
Tels. +34 938 317 269, +34 689 140 003. elmolidelmig@gmail.com

Prêt de matériel adapté

Dans la Casa Nova de l'Obac, vous obtiendrez des renseignements sur le service de prêt gratuit de matériel adapté comprenant des vélos à main (*handbikes*), des tandems, une Joëlette, des troisièmes roues pour adapter le fauteuil de l'usager, des barres de direction et du matériel tactile. Ce service est gratuit, mais il faut le réserver en remplissant un formulaire de prêt.
Tél. +34 937 435 468 et +34 937 855 461. Vous pouvez également obtenir des renseignements sur **parcs.diba.cat/web/accessibilitat.**

De la maison au parc en transports en commun

Il est possible d'accéder au Parc naturel de Sant Llorenç del Munt i l'Obac en utilisant le système intégré de transports en commun (train et autobus) le samedi, le dimanche et les jours fériés (sauf à Noël et en fin d'année). Des autobus, qui vous emmèneront au col d'Estenalles, à Mura et à Talamanca, partent de la gare Renfe et du Pla del Bonaire de Terrassa. Ils marquent plusieurs arrêts. Consultez les horaires et les tarifs sur : **parcs.diba.cat/busparc**.

Gastronomie liée au parc



Parc a taula est un programme de développement économique promu par le Conseil provincial de Barcelone qui s'adresse aux agents privés qui, par le biais de leur activité, contribuent à la conservation, la mise en valeur et la divulgation des espaces naturels protégés. Vous trouverez de plus amples renseignements que vous pourrez télécharger sur **parcs.diba.cat/web/parc-a-taula**.

Centres et points d'information

OFFICE DU PARC

Office du Parc naturel de Sant Llorenç del Munt i l'Obac. La Mata
Ctra. BV-1221 de Terrassa a Navarcles, km 14,8. Mura
A/e: p.santllorenc@diba.cat
Tél.: +34 938 318 350.
Horaires : jours ouvrables de 9 h à 14 h

POINTS D'INFORMATION

Horaires d'ouverture : samedis, dimanches et jours fériés, de 10h à 14h (du 7 janvier au 24 décembre). Été : fermé. Consultez les horaires spécifiques sur le site Web.

Centre d'information d'El Coll d'Estenalles.
Ctra. BV-1221 de Terrassa a Navarcles, km 14,8. Mura
A/e: p.santllorenc.estena@diba.cat
Tél.: +34 938 317 300.

Centre d'information de Mura.
Pl. del Ajuntament, s/n. Mura.
Tél.: +34 938 318 375.

Centre d'information de Rocafort.
Casal de Rocafort
Pl. Gran, s/n. Rocafort.
Tél.: +34 938 317 149 et +34 677 521 429.

Point d'information de Talamanca.
Pl. del Raval, s/n. Talamanca.
Tél.: +34 937 434 373.

Point d'information de Granera.
Granera.
Tél.: +34 628 175 685.

Point d'information de la Casa Nova de l'Obac
Ctra. B-122 de Terrassa a Rellinars, km 9,8. Terrassa
Tél.: +34 937 435 468 (samedi et jours fériés) et +34 937 855 461 (visites sur réservation)

Point d'information de La Pahissa del Marquet
Vall d'Horta
08212 Sant Llorenç Savall
Tel. 693 504 713 | 937 141 362

Point d'information du Monestir de Sant Llorenç del Munt
La Mola. Matadepera. Tél.: +34 937 435 454 et +34 629 503 040

Point d'information de Monistrol de Calders
Pl. de la Pedrera, s/n. Monistrol de Calders.
Tél.: +34 676 994 356.

Point d'information de Rellinars.
Pl. del Ajuntament, s/n. Rellinars
Tél.: +34 938 345 321 / +34 667 993 100.

Point d'information de Sant Llorenç Savall
Mairie. C/ de Sant Feliu, 2. Sant Llorenç Savall.
Tél.: +34 937 140 018.

Point d'information de Sant Vicenç de Castellet
Pl. de la Generalitat, 10. Sant Vicenç de Castellet. Tél.: +34 936 930 611.

Point d'information de Vacarisses
Biblioteca El Castell. Carrer Major, 3.
Vacarisses. Tél.: +34 938 359 348

Conseil provincial de Barcelone. Cartographie : Graduatmap. Photos : Andoni Canela, Ferran Aguilar, Oriol Clavera.

Papier provenant de sources respectueuses de l'environnement